



Modalités

A la demande
Nous contacter pour définir
les dates de formation

Durée

7 heures - 1 journée

HABILITATION ÉLECTRIQUE BO-HOV PERSONNEL NON-ÉLECTRICIEN

OBJECTIFS

- ↳ Permettre aux participants non-électriciens d'intervenir en toute sécurité pour réaliser des travaux d'ordre non électriques, à proximité d'installations électriques, sans risque pour eux, ni pour leur environnement
- ↳ Acquérir les connaissances et compétences nécessaires pour travailler en sécurité.
- ↳ Répondre aux exigences de la norme NF C 18-510 et du Code du Travail



IMPORTANT

L'habilitation électrique est délivrée par l'employeur et non par l'organisme de formation.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES ET TECHNIQUES

Formation réalisée dans le cadre des dispositions du Code du travail relatives à la prévention du risque électrique et à l'habilitation des travailleurs.

Références principales :

- Code du travail, notamment articles R. 4544-1
- Décret 2010-118
- Norme NF C 18-510 et textes applicables relatifs à la prévention du risque électrique.

MODALITE ET DELAIS D'ACCES

Démarrage de la formation possible
dès l'inscription de 4 participants minimum
maximum : 12 participants

POUR QUI ?

Personnel non-électricien amené, dans le cadre de son activité professionnelle, à accéder à des locaux ou emplacements présentant un environnement électrique, pour effectuer des travaux d'ordre non électrique.

CONTACT



02.38.85.95.62



www.fap45.com
fap45@wanadoo.fr



25 Rue Jean Jaurès
45200 MONTARGIS

ACCESSIBILITÉ



Pour tout besoin spécifique ou aménagement de votre formation,
contactez nos **référentes handicap** au 02.38.85.95.62

Nathalie BOUET - nathalie.bouet@fap45.com **Christelle MOREAU** - christelle.moreau@fap45.com

CONTENU DE LA FORMATION

1 Fondamentaux de l'électricité

- Notions essentielles liées à l'habilitation électrique BO-HOV
- Connaissances clés comme la tension et le courant

2 Evaluation des risques électriques

- Analyse des dangers liés aux installations électriques
- Etude d'exemples d'accidents électriques : contacts directs, indirects, courts-circuits
- Classification des environnements électriques et leur réglementation

3 Travaux non électriques en basse et haute tension (BT, HT) :

- Approche des interventions et travaux en BT et HT
- Bonnes pratiques spécifiques à chaque contexte

4 Réglementation et normes applicables

- Panorama des obligations selon le code du travail
- Analyse des exigences de la norme NF C 18-510

5 Sécurité et signalisation

- Distances et limites de sécurité réglementaires
- Lecture et interprétation des signalisations électriques
- Conditions d'accès aux zones concernées. Respect des instructions de sécurité.

6 Technique et matériel pour travailler en sécurité

- Équipements de protection collective (EPC) et individuelle (EPI) adaptés
- Organisation et balisage de la zone de travail

7 Incidents, accidents et situations d'urgence

- Conduite à tenir en présence d'une anomalie
- Réaction en cas d'accident électrique
- Principes d'alerte et de secours
- Conduite à tenir en cas d'incendie d'origine électrique

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

- Méthodes active, participative et démonstrative à partir de situations professionnelles
- Apports théoriques et exemples concrets
- Analyse de situations à risque
- Exercices et questionnements
- Supports visuels

EVALUATION, SANCTION DE LA FORMATION

- Positionnement en début de formation
- Evaluation des connaissances théoriques
- Carnet de prescription
- Certificat de réalisation
- Avis après formation préalable à l'habilitation électrique
- Proposition d'un titre d'habilitation
- Questionnaire de satisfaction

Prévoir une session de recyclage tous les 3 ans selon la préconisation par la norme NF C18-510/A1

PRÉ-REQUIS

- Aucune compétence en électricité n'est requise
- La capacité à communiquer à l'oral et à l'écrit est nécessaire

INDICATEURS DE RÉSULTATS

Nouvelle formation
Indicateurs en cours de constitution

QUALITÉ DES INTERVENANTS

Formation animée par un formateur disposant des compétences techniques et pédagogiques nécessaires en matière de prévention du risque électrique et maîtrisant les prescriptions relatives à l'habilitation électrique



FINANCEMENT

Prise en charge possible dans le cadre de la formation professionnelle

- | | |
|--|------------------|
| • Inter
1 participant | 220 € |
| • Inter
de 2 à 4 salariés
d'une même structure | 200 € / personne |
| • Intra
groupe jusqu'à 10 personnes | 850 € / groupe |